

# FICHE CONSEIL

AOÛT 2017

Porteur de projet touristique Côte-d'Or Tourisme



Le cyclotourisme se définit par du tourisme à bicyclette. C'est avant tout un loisir très éloigné de toute pratique compétitive. Cette forme de tourisme s'apparente à de l'itinérance douce et remporte un franc succès ces dernières années.

Le cyclotourisme est une solution idéale pour prendre le temps en vacances, découvrir de nouveaux paysages, des sites touristiques et faciliter les rencontres, grâce à des escales dans des endroits peu fréquentés. C'est aussi, un moyen de transport écologique qui limite l'impact environnemental des vacances.

Cette pratique peut se décliner selon la distance parcourue, la durée du voyage et le type de matériel embarqué.

En 2015, le cyclotourisme génère près de 2 milliards d'euros par an, 16000 emplois. La découverte de la France attire plus d'1 million de touristes itinérants.

Voici donc quelques informations supplémentaires sur cette filière pour réussir votre projet.

## LE CYCLOTOURISME

### SOMMAIRE

- 1) Définitions
  - ◆ La Véloroute
  - ◆ La voie verte
  - ◆ L'aménagement cyclable
- 2) Evolutions récentes et description du marché
- 3) Au niveau national
  - ◆ L'offre nationale
  - ◆ Les fêtes nationales autour du vélo
  - ◆ La demande nationale : caractéristiques des clientèles
- 4) Au niveau régional
  - ◆ L'offre régionale : le Tour de Bourgogne à vélo
  - ◆ La demande régionale
- 5) Au niveau départemental
  - ◆ L'offre départementale
  - ◆ Analyse de la filière
- 6) Veille dans les autres territoires
- 7) Analyse et préconisations

# 1/ Définitions

## ◆ La Véloroute

Elle est un itinéraire pour cyclistes à moyenne et longue distance d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations dans de bonnes conditions. Elles empruntent tous types de voies sécurisées, dont les voies vertes. Utilisée au quotidien ou de manière plus ponctuelle par le touriste, la Véloroute doit être :

- linéaire pour relier une ville A à une ville B de façon directe et touristique ;
- continue c'est-à-dire sans interruption, y compris dans les villes ;
- jalonnée et uniforme sur son ensemble ;
- sécurisée sur l'ensemble de l'itinéraire, notamment aux carrefours et aux endroits accidentés ;
- incitative mais pas obligatoire.

## ◆ La voie verte

Selon le code de la route, elle est « une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers ». Il s'agit donc d'un aménagement en site propre destiné aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Elle doit être accessible au plus grand nombre, sans grande exigence physique particulière, et sécurisée en conséquence. Les voies vertes se développent généralement sur les emprises des voies de chemin de fer désaffectées, les berges des voies d'eau, les pistes forestières, les chemins ruraux ou les parcs urbains.

## ◆ L'aménagement cyclable

Piste cyclable ou bande cyclable, l'aménagement cyclable offre un parcours sur des voies en majorité protégées. Il est asphalté ou bétonné, dispose d'une signalétique précise, le cas échéant de haltes de pique-nique et de sanitaires.

# 2/ Evolutions récentes et description du marché

Le schéma national des véloroutes et voies vertes prévoit la réalisation d'un réseau structurant de 21 000 km, traversant l'ensemble des régions françaises avec, comme objectif premier, le développement d'une forme nouvelle et durable de tourisme.

L'élaboration de ce réseau a été guidée par les principes suivants :

- aménager le plus possible de voies vertes, en réutilisant des infrastructures peu dénivelées (voies ferrées désaffectées, chemins de services le long de canaux et rivières, voies cyclables existantes...) et accessibles à tous publics ;
- proposer au moins une Véloroute par région, en tenant compte notamment de l'attrait touristique des régions, des agglomérations, bourgs et villages traversés ;
- assurer la continuité avec les réseaux existants ou envisagés dans les pays voisins, et notamment avec les itinéraires européens.

### 3/ Au niveau national

#### ◆ L'offre nationale

La pratique du vélo s'est sensiblement intensifiée en France ces dernières années. Le vélo est considéré comme écologique et rejoint les domaines du tourisme vert, du développement durable ou encore de la santé. Les aménagements cyclables inscrits dans les schémas européens, nationaux et régionaux ou départementaux sont suivis depuis plusieurs années par l'observatoire national des véloroutes et voies vertes. A terme, ce sont plus de 22 000 km d'itinéraires qui devraient composer le schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V).

Après 590 km en 2014, 625 km en 2015, l'année 2016 a connu des ouvertures en forte hausse (32% de plus que l'année précédente). La France à vélo se construit et l'engagement des collectivités porte ses fruits<sup>1</sup>. En 2016, la France comptabilise 21 000 km d'itinéraires, dont 335 voies vertes et 107 véloroutes selon le site internet de l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), contre 124 voies vertes et 26 véloroutes en 2006. La région Aquitaine comptabilise le plus de véloroutes et voies vertes avec 43 parcours, suivie par la région Midi-Pyrénées avec 39 parcours et la région Languedoc-Roussillon avec 34 parcours.

Certaines régions possèdent des pistes cyclables emblématiques comme la Vélodyssée de la Bretagne à la Côte Basque, la Via Rhôna, en Rhône-Alpes, du Lac Léman à la Méditerranée et Le Tour de Bourgogne à Vélo en Bourgogne.

REGION	VOIES VERTES	VELOROUTES	TOTAL
Aquitaine	41	7	48
Bretagne	27	19	46
Midi-Pyrénées	30	11	41
Rhône-Alpes	22	17	39
Languedoc-Roussillon	27	10	37
Picardie	22	13	35
Pays-de-la-Loire	20	13	33
Centre	12	16	28
Ile-de-France	20	6	26
Basse-Normandie	14	11	25
Lorraine	21	2	23
<b>Bourgogne</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>23</b>
Alsace	15	6	21
Poitou-Charentes	18	3	21
Franche-Comté	11	4	15
Auvergne	8	7	15
Haute-Normandie	8	6	14
Champagne-Ardenne	12	1	13
Nord-Pas-de-Calais	10	2	12
Limousin	3	5	8
DOM-TOM	1	0	1
Provence-Alpes-Côte-D'azur	NC	NC	NC
Corse	NC	NC	NC
<b>TOTAL</b>	<b>358</b>	<b>166</b>	<b>524</b>

Source : www.af3v.org

<sup>1</sup> Source : Baromètre du tourisme à vélo en France - Edition 2017

La France est considérée comme la première destination mondiale du cyclotourisme par les tour-opérateurs, qui proposent de plus en plus de séjours haut de gamme à leur clientèle. Les 5 destinations françaises les plus programmées, en nombre de tour-opérateurs et de circuit sont : le Val de Loire, la Provence, la Bourgogne, la Dordogne et l'Alsace.

Quelques tour-opérateurs et professionnels du voyage spécialisés dans l'offre cyclotouristique : Randovélo, la Bicyclette Verte, France Randonnée, Safrantours, etc.

L'offre de cyclotourisme c'est aussi un hébergement adapté comme des chambres d'hôtes, des gîtes ruraux, des campings ou encore des hôtels qui proposent des services spécifiques pour cette clientèle.

### **Les grands projets à l'étranger passant par la France : les itinéraires EuroVelo**

EuroVelo est un projet de l'European Cyclists' Federation (ECF) qui consiste en la mise en place d'un réseau de 14 itinéraires cyclables à longue distance, ou EuroVelo routes, sillonnant les régions européennes. Une fois achevé, le réseau totalisera près de 70 000 km de parcours. La France quant à elle sera concernée par 7 EuroVelo routes, soit plus de 7 000 km à découvrir<sup>2</sup> :

- Eurovélo 1 : Vélodyssée (1200 km)
- Eurovélo 3 : Véloroute des Pèlerins (1680 km en France) qui relie Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques de Compostelle
- Eurovélo 4 : Véloroute de l'Europe centrale (1200 km)
- Eurovélo 5 : Via Romea Francigena (580 km en France) - Tronçon Londres-Rome, qui passe par Calais-Lille puis par la Lorraine et l'Alsace.
- Eurovélo 6 : Véloroute Nantes – Budapest (4000 km) la plus connue des véloroutes européennes, l'Euro-Véloroute des fleuves qui va de Nantes à Budapest puis vers la mer Noire.
- Eurovélo 8 : Véloroute de la Méditerranée (670 km en France)
- Eurovélo 15 : Véloroute du Rhin (200 km en France)

### **Les grands itinéraires à vélo en France retenus par le Schéma National des VVV<sup>3</sup>**

- Avenue verte London-Paris (240 à 310 km)
- Canal de Nantes à Brest (340 km)
- Loire à vélo (600 km)
- Liaison Manche-Océan (220 km – 85% du projet réalisé en juin 2015)
- Liaison Manche-Atlantique (630 km)
- Paris Mont-Saint-Michel (470 km – 80% du projet réalisé en juin 2015)
- Paris-Strasbourg
- Tour de Bourgogne à vélo (800 km)
- Tour de Manche (1200 km France et Angleterre)
- Véloroute des Deux Mers (561 km) : entre Bordeaux, Toulouse et Sète
- Véloroute de la Vallée du Lot (500 km)
- Véloroute du Téméraire (Flandres-Lorraine-Bourgogne)
- Via Rhôna, du Léman à la mer Méditerranée (700 km)

### **La démarche France Vélo Tourisme**

Le cyclotourisme est une filière en plein essor qu'il faut structurer à l'échelle nationale. Aussi la démarche France Vélo Tourisme rassemble les acteurs pour développer l'activité touristique liée au vélo à travers cinq missions :

- Promotion / communication de la destination
- Mise en place du label Accueil Vélo, une marque garantissant un accueil et des services adaptés aux vélotouristes
- Harmonisation de la signalisation / numérotation des véloroutes
- Développement de nouveaux itinéraires interrégionaux
- Amélioration de la connaissance du marché et évaluation

Pour en savoir plus : [www.francevelotourisme.com](http://www.francevelotourisme.com)

<sup>2</sup> Source : [www.francevelotourisme.com/contenus/decouvrir-la-france-a-velo/eurovelo](http://www.francevelotourisme.com/contenus/decouvrir-la-france-a-velo/eurovelo)

<sup>3</sup> Source : [www.af3v.org/Itineraires-Eurovelo-en-France-.html](http://www.af3v.org/Itineraires-Eurovelo-en-France-.html)

## La labellisation des prestations : la marque Accueil vélo©

Afin de garantir un accueil, un service et des équipements adaptés aux touristes à vélo, un référentiel national donne des indications et des critères que doivent suivre les prestataires souhaitant être labellisés. Cette marque concerne les prestataires se situant à moins de 5 km d'un itinéraire répondant au cahier des charges des véloroutes et voies vertes.

Accueil vélo engage les professionnels à proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo.

Il permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.

Six catégories de professionnels sont concernées :

- Les hébergements touristiques
- Les loueurs de vélos
- Les réparateurs professionnels de vélos
- Les offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Les sites de visites et de loisirs
- Les restaurants



Cette marque est payante (200€ pour une durée de labellisation de 3 ans). En Côte-d'Or, c'est l'ADT qui est chargée de la labellisation des prestataires.

Quelques exemples de critères obligatoires pour l'obtention de la marque :

- Informer les touristes à vélo sur les conditions météorologiques
- Assurer le transfert des bagages des touristes à vélo au prochain hébergement
- Offrir aux touristes à vélo la possibilité de laver et sécher leur linge (gratuit ou payant)
- Mettre à disposition du touriste à vélo des accessoires sur place ou à proximité (gratuit ou payant)
- Etre équipé d'un abri à vélos sécurisé
- Pouvoir mettre à disposition un kit de réparation complet pour les petits problèmes
- Disposer des équipements nécessaires pour le nettoyage des vélos
- Offrir un petit-déjeuner adapté aux touristes à vélo
- Offrir la possibilité de préparer un panier repas pour le déjeuner (payant)

A fin mars 2017, 2 662 prestataires sont labellisés Accueil Vélo.

## Le développement de la pratique du vélo en ville

La pratique du vélo en ville s'est intensifiée depuis 10 ans. On remarque une augmentation très nette des déplacements quotidiens en vélo dans certaines villes (3-4% en moyenne). Ces trajets sont principalement effectués par les cadres, les professions libérales et les étudiants qui parcourent en moyenne entre 4 et 5 km par déplacement.

En plus des aménagements (pistes cyclables, services en gare, parkings vélo) qui se développent pour faire cohabiter les différents modes de transport, ce sont les services de vélos en libre-service qui ont le vent en poupe. De plus en plus de villes dans de nombreux pays se dotent de ce système qui permet aux habitants de disposer (gratuitement ou non) d'un vélo pour des déplacements de proximité (se rendre au travail, se balader en ville). Cette location permet de passer outre trois freins à l'utilisation du vélo : le stationnement à domicile, le vol et la maintenance. Ainsi, en France, on trouve, par exemple, les Vélo'v à Lyon, les Velodi à Dijon, les Vélo'agg' à Montpellier, les Vélopop' à Avignon, les Vélib à Paris, etc.

## Le lancement du label « Ville vélotouristique »<sup>4</sup>

La pratique du vélo ne cessant de croître et le nombre de licenciés augmentant également, la Fédération Française de Cyclotourisme a lancé officiellement son label « Ville vélotouristique » en novembre 2009.

Il s'agit d'un label de qualité, décerné pour 3 ans et créé pour le confort des pratiquants du vélo. Il répond à une demande croissante et permet de développer dans les collectivités territoriales des infrastructures de qualité afin d'encourager la pratique du vélo. Ce label s'adresse à des collectivités territoriales qui offrent aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. Elles mettent également en place des animations et des manifestations autour du vélo.

### ♦ Les événements autour du vélo

#### Le Tour de France

Quelques chiffres illustrent l'importance du Tour de France en 2016 : le nombre de suiveurs du Tour s'établit à 4 500 (dont 2 000 représentants des médias) ; le nombre de spectateurs au bord des routes est compris entre 10 et 12 millions ; le nombre de téléspectateurs en moyenne sur les directs après-midi de France 2 pendant le Tour de France est de 3,5 millions ; « Le Tour » correspond à 6 200 heures de diffusions TV à travers le monde en 2016 (directs, résumés, rediffusions) ; 190 pays sont couverts à travers le monde. Le site [www.letour.com](http://www.letour.com) reçoit 36 millions de visites par an et enregistre plus de 120 millions de pages vues.

Du point de vue des collectivités, il est intéressant de mesurer l'impact économique et médiatique à travers la notion de « retour économique »<sup>5</sup>. Alors que pour le Havre, ce ratio s'établit à 4,2, il est respectivement de 10,1 pour La Toussuire, ville hôte de l'Etape du Tour 2015, de 2,3 pour Rodez (impact médiatique supérieur à 17M€) et de 7,1 pour Livarot (impact médiatique supérieur à 9 M€)<sup>6</sup>.

En Côte-d'Or, Nuits-st-Georges a été ville d'arrivée du Tour de France le vendredi 7 juillet 2017.  
*Pour en savoir plus : [www.letour.com](http://www.letour.com)*

#### La fête du vélo

D'après le Comité de Promotion du Vélo, plus de 20 millions de français pratique le vélo, que ce soit dans le cadre des loisirs, des sports ou des déplacements. Partant de ce constat que le vélo est largement inscrit dans les modes de vie actuels des français, le Comité de Promotion du Vélo souhaitait rassembler les individus autour d'une fête nationale du vélo. Les communes, les clubs, les associations et les entreprises se mobilisent pour fêter le vélo chaque premier week-end de juin. Du parcours de cyclodécouverte au Rallye Raid VTT, en passant par l'atelier mécanique..., de multiples activités sont organisées par ces passionnés de deux roues.

*Pour en savoir plus : [www.feteduvelo.fr](http://www.feteduvelo.fr)*

#### La semaine fédérale internationale de cyclotourisme

Chaque année depuis 1927, les cyclotouristes se donnent rendez-vous la première semaine d'août dans le but de découvrir les charmes et les beautés d'une région. Cette organisation de la Fédération française de cyclotourisme est le plus grand rassemblement de cyclotouristes d'Europe. La Semaine Fédérale génère 2,8M€ de retombées économiques chaque année, accueille environ 12 000 participants durant une semaine, dont plus de 800 étrangers. Des amateurs qui roulent sur des dizaines de circuits route, VTT ou cyclodécouverte spécialement concoctés pour eux, par quelques 1 500 bénévoles prêts à les accueillir.

<sup>4</sup> Source : <http://ffct.org/institutionnels/promouvoir-votre-territoire/devenir-ville-et-territoire-velotouristiques/>

<sup>5</sup> Retour économique = (CA Additionnel - Investissement) / Investissement. Il correspond à l'injection directe dans l'économie locale pour 1€ investi. Les chiffres cités sont issus de l'étude d'impact TDF 2015 - PriceWaterhouseCoopers & Repucom

<sup>6</sup> Source : Baromètre du tourisme à vélo en France - Edition 2017

En 2014, la manifestation s'est déroulée à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) ; en 2015 à Albi (Tarn) et en 2016, ce fut au tour de Dijon d'accueillir ce grand rassemblement.

Cet évènement génère 2,8M€ de retombées économiques<sup>7</sup>.

*Pour en savoir plus : [www.ffct.org](http://www.ffct.org)*

## **Les journées nationales de Voies Vertes**

Les associations, les offices de tourisme et les collectivités se mobilisent chaque année pour animer les Voies Vertes. Des manifestations avec animations et participation d'un large public, des inaugurations de nouveaux aménagements, des randonnées sur voie verte ou encore des actions plus en faveur de l'aménagement d'une voie verte ou du débroussaillage d'une ancienne voie ferrée..., les JNVV sont un des temps forts de la Semaine européenne de la Mobilité avec l'opération "Bougez autrement". La « Fête de la voie verte de Buxy » en Saône-et-Loire a attiré environ 700 participants.

*Pour en savoir plus : [www.af3v.org/-Journées-Nationales-des-VV-.html](http://www.af3v.org/-Journées-Nationales-des-VV-.html)*

## **♦ La demande nationale : caractéristiques des clientèles**

### **Les vacances à vélo des français en France en 2016<sup>8</sup>**

L'enquête de la DGE a permis d'estimer à 258 millions en 2016, le nombre total de séjours effectués par les Français, dont 221 millions de séjours en France métropolitaine. Pour 4% des séjours effectués en France, l'activité « vélo » est mentionnée parmi les 4 principales activités pratiquées. En outre, on peut estimer en 2016 à 8,3 millions le nombre de séjours au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VTT, en France (contre 8,5 millions en 2013, 9,2 millions en 2014, 9,1 millions en 2015).

La baisse du nombre de séjours par rapport aux « points hauts » atteints en 2014 et 2015 peut s'expliquer soit par une moindre pratique du vélo, soit par le fait que cette activité appartient moins souvent aux 4 activités principales citées dans le cadre de l'enquête, soit par les conditions météorologiques dans certains départements.

En 2013, le cyclotourisme comptabilise 16 500 emplois touristiques et les activités liées au vélo représentent un chiffre d'affaires total de 4,5 milliards d'euros, dont :

- 44% pour le tourisme à vélo, soit 1,9 milliard d'euros, dont 50% en hébergement et restauration ;
- 32% pour le commerce de cycles ;
- 8% pour l'industrie du cycle.

### **Qui pratique le vélo en vacances ?**

Le vélo est un peu plus pratiqué par les hommes que par les femmes : 4,1% des hommes font du vélo durant leur séjour contre 2,9% des femmes. La pratique du vélo concerne toutes les tranches d'âges, même s'il est à noter qu'elle est nettement plus représentée chez les jeunes de 15 à 24 ans et chez les 35-49 ans étant donné le caractère familial de l'activité.

### **Des séjours marqués par la saisonnalité**

Près de 45% des séjours avec activité « vélo/VTT » se concentre en juillet/août, contre 37% pour la totalité des séjours. La pratique du vélo en séjour reste élevée d'avril à septembre. En ailes de saison, environ 4% des séjours comportent l'activité « vélo », pour 3,5% en moyenne sur l'ensemble de l'année.

### **L'hébergement : les adeptes du camping font plus de vélo que les autres**

Les séjours en camping sont nettement plus propices au vélo : le taux de pratique est de 12,4%. Le fait que la majorité des séjours en camping ont lieu l'été joue certainement en faveur de ce type d'activité. A l'opposé, les personnes à l'hôtel font très peu de vélo au cours de leur séjour (moins de 1%).

---

<sup>7</sup> Source : Baromètre 2015 du tourisme à vélo en France

<sup>8</sup> Source : Enquête DGE – suivi de la demande touristique des Français - 2016



## Des séjours souvent plus longs que la moyenne

Plus la durée du séjour est longue, plus la part des séjours avec l'activité « vélo » est élevée. 9 à 10% des séjours d'au moins deux semaines associent l'activité « vélo ». Parallèlement, les deux tiers des séjours avec l'activité « vélo » sont des longs séjours (4 nuits et plus), contre environ 44% pour l'ensemble des séjours. A cela deux explications possibles : les séjours à vélo sont plus nombreux en juillet-août, mois où les séjours sont de plus longue durée ; par ailleurs, le transport du vélo étant relativement contraignant, il est d'autant plus acceptable que le séjour est long.

## Préoccupations et services demandés

Les trois quarts des cyclistes déplorent le manque de sécurité lors des déplacements à vélo et plus d'un tiers se plaignent du balisage et de l'entretien. Globalement, le niveau de satisfaction est plus élevé pour les voies vertes que pour les autres infrastructures, notamment en ce qui concerne l'entretien et le niveau d'équipement. Ils réclament un vélo ludique, hédoniste, entre amis ou en famille, sur des voies protégées. Les pratiquants de voies vertes souhaitent quant à eux des services comme le balisage et la signalisation, des plans, des cartes mentionnant les sites à découvrir, mais également des aires d'arrêt, des points d'eau et des aménagements de jeux pour les enfants.

## Attentes en matière de produits packagés

Les clientèles n'ont pas toutes les mêmes attentes. On distingue :

- Les moins de 35 ans, seuls ou en couple, recherchant des voyages sportifs ou des raids à VTT, avec des forfaits bon marché ;
- Les plus de 35 ans, aisés, recherchant de la randonnée facile, avec un grand confort d'accueil en fin de journée ;
- Les cyclistes occasionnels ayant une pratique familiale et recherchant des itinéraires tranquilles, sans danger et sans trop de relief, des paysages préservés, des hôtels traditionnels et une hospitalité chaleureuse.

La pratique du vélo est assez répandue en France. Le vélo est devenu la première activité sportive des Français<sup>9</sup> et présente l'avantage, entre autres, d'un impact positif sur la santé avec diminution des maladies cardio-vasculaires, du diabète et de l'obésité.

En ce qui concerne la clientèle étrangère, les deux marchés principaux sont les Pays-Bas et l'Allemagne, suivis des Britanniques. Les Nord-Américains sont également très nombreux à venir en France, le plus souvent par le biais de tour-opérateurs (TO). Les pays du sud de l'Europe, en particulier l'Italie, sont en pleine croissance sur le marché du vélo en France.

Le nombre de tour-opérateurs programmant la France et le nombre de circuits proposés sont deux bons indicateurs du tourisme à vélo en France. Ils sont suivis régulièrement par la Direction Générale des Entreprises (DGE). En 2014, 298 tour-opérateurs ont programmé la France à vélo. Le nombre de séjours recensés progresse de 43% en trois ans. En 2014, plus de 4 000 séjours ont été proposés, contre 2 800 en 2012.

Les cinq destinations françaises les plus programmées, en nombre de tour-opérateurs et de circuits sont : le Val de Loire, la Provence, la Bourgogne, la Dordogne et l'Alsace<sup>10</sup>.

## Typologie des clientèles<sup>11</sup>

Atout France a segmenté la clientèle cyclotouristique en quatre types de clientèles :

- *Les résidents* : ils habitent à proximité d'un itinéraire (moins de 5 km) et s'y rendent généralement directement en vélo, à pied, à roller, voire en voiture. Ils restent entre 2 et 4 heures pour des activités de loisirs, essentiellement le week-end. Ce sont des utilisateurs peu consommateurs de prestations annexes.

<sup>9</sup> Selon une étude d'Atout France 2009

<sup>10</sup> Source : Baromètre 2015 du tourisme à vélo en France

<sup>11</sup> Source : carnet de route de la campagne et de la moyenne montagne - Atout France 2005



- *Les excursionnistes* : ils habitent ou résident à plus de 10 km du tracé et utilisent la voiture pour venir sur le site afin d'y passer 1/2 à une journée. Le niveau de consommation de restauration est plus important que celui des résidents.
- *Les touristes en séjour* : ils demeurent en général plusieurs nuits à proximité de la voie et empruntent en grand nombre les itinéraires des sites littoraux, en particulier pendant la saison touristique. Ils pratiquent également des itinéraires en boucle au départ de leur lieu de séjour. A la campagne, les itinéraires répondent à des demandes spécifiques de ruralité, de patrimoine ou de loisirs actifs émanant d'une clientèle désireuse d'enrichir son séjour par des parcours de découverte.
- *Les itinérants* : ils se déplacent sur une longue distance, en changeant régulièrement d'hébergement, souvent chaque soir. Ils sont très minoritaires (2 % des usagers) et sont représentés pour la plus grande partie par des étrangers (83 %). Leur nombre tend à se développer avec la mise en place des infrastructures en continu le long des itinéraires. Leur impact économique est très important, au vu de leur niveau de dépenses quotidiennes, principalement en hôtellerie et restauration. Toutes les catégories socioprofessionnelles se montrent intéressées par des voyages itinérants à vélo, en particulier les 25/50 ans.

Les trois quarts de la fréquentation annuelle sur les voies vertes se concentrent d'avril à septembre. La distance moyenne parcourue se situe autour de 40 km, bien que les deux tiers des pratiquants fassent entre 15 et 35 km. Les classes d'âge les plus représentées sont les 30-50 ans, avec une prédominance des 25-45 ans. Plus les niveaux de revenu et de formation sont élevés, plus la pratique du vélo est importante.

### **Les dépenses des cyclotouristes**

En 2013, 8 millions de séjours touristiques ont été identifiés comme des séjours vélo (cyclotourisme) en France, ce qui représente environ 3,7% des séjours sur le territoire. Concernant cette pratique, le touriste à vélo est plutôt dépensier, surtout le touriste itinérant. Les dépenses enregistrées en 2013, tous types de pratiques de vélos confondus, s'élèvent à 206 millions d'euros. Le vélo est la deuxième activité sportive des Français en vacances. Un cyclotouriste dépense en moyenne entre 60 et 70 euros par jour avec des différences entre les cyclistes itinérants et en séjour.

Les cyclistes itinérants, sont ceux qui dépensent le plus (75 euros par personne et par jour) avec comme postes de dépense :

- Hébergement : 27 euros
- Restauration : 15 euros
- Transport : 15 euros
- Forfait TO : 10 euros
- Activités et visites : 6 euros
- Autres prestations : 2 euros

Pour les cyclistes en séjour, le premier poste concerne également l'hébergement, mais dans l'ensemble, ils sont moins dépensiers avec une moyenne de 60 euros par jour et par personne :

- Hébergement : 21 euros
- Restauration : 17 euros
- Transport : 11 euros
- Forfait TO : 6 euros
- Activités, visites : 4 euros
- Autres prestations : 1 euro

## 4/ Au niveau régional

### ◆ L'offre régionale : le Tour de Bourgogne à vélo

Il s'agit d'une boucle de 800 km de Véloroutes et voies vertes faisant le tour de la Bourgogne et desservant ses principaux attraits en utilisant les chemins de halage, les chemins de vignes, les voies ferrées désaffectées et les petites routes de campagne, pour proposer, à terme, les cinq itinéraires suivants :

- Le canal du Nivernais, d'Auxerre à Decize avec son extension jusqu'à Cronat
- Le canal de Bourgogne, de Dijon à Auxerre
- Le canal du Centre, de Chalon-sur-Saône à Digoin
- La voie des vignes, de Dijon à Santenay
- La boucle de la Bourgogne du sud avec la voie verte de Chalon-sur-Saône à Mâcon et la voie bleue le long de la Saône

### ◆ La demande régionale

#### Le profil des touristes<sup>12</sup>

La fréquentation touristique se concentre sur les voies vertes. Ce sont les voies vertes de Saône-et-Loire qui accueillent les deux tiers de la fréquentation. C'est à Velars-sur-Ouche que la fréquentation est la plus importante en termes de volume. Cluny, avec la voie verte de Givry, concentre le plus grand nombre de séjours touristiques.

52,3% des Bourguignons pratiquent le vélo, ce qui place la Bourgogne en deuxième position au niveau national en termes de pratiquants, derrière l'Alsace.

Les touristes en séjour sont plus nombreux que les excursionnistes à emprunter le Tour de Bourgogne à Vélo®. En effet, un usager sur quatre du Tour de Bourgogne à Vélo® est un touriste. La moitié des touristes empruntant le Tour de Bourgogne à Vélo® sont des étrangers comme un tiers pour l'ensemble des touristes en Bourgogne.

Parmi ces touristes étrangers, cinq nationalités ressortent et représentent 85% du total :

- 32% de Néerlandais
- 15% de Britanniques
- 17% de Belges
- 12% d'Allemand
- 8% de Suisses

Trois usagers sur quatre du Tour de Bourgogne à Vélo® sont des cyclistes avec :

- 20% de sportifs
- 10% d'enfants (à vélo, remorque ou siège)
- 40% d'usagers loisirs (promenade)
- 5% d'itinérants
- Autres personnes non cyclistes : 17% de piétons, 6% de rollers et 2% de joggers.

Les deux CSP les plus représentatives des usagers du Tour de Bourgogne à Vélo® sont les cadres et les retraités.

#### Les motivations des touristes et usagers

La durée moyenne de séjour est de 7,4 jours mais elle varie selon la provenance des touristes. Les Anglais séjournent le plus longtemps en Bourgogne avec une moyenne de 15 jours. Les cyclistes itinérants et les sportifs séjournent en moyenne 6,2 jours et les touristes loisirs 7,9 jours. La période de fréquentation va de Pâques à la Toussaint, avec un pic aux mois de mai, juillet et août.

<sup>12</sup> Source : Fréquentation et impact du Tour de Bourgogne à Vélo® - Bourgogne Tourisme - Janvier 2010

Le type d'hébergement choisi est à 90% marchand, avec un choix prioritaire pour les touristes itinérants à :

- 32% vers les hôtels
- 26% vers les chambres d'hôtes
- 23% vers les campings

Les touristes en séjour choisissent en priorité :

- les campings à 28%
- les hôtels à 18%
- les familles et amis à 15%

Leurs motivations concernent principalement la découverte du patrimoine et la gastronomie (dégustation). D'autres activités sont pratiquées par les cyclotouristes comme :

- Les visites de villes ou de villages
- Les visites de musées, de châteaux
- Les restaurants et fermes-auberges
- La baignade
- Le shopping

### Evaluation de la satisfaction

Le niveau de satisfaction est bon en ce qui concerne la qualité paysagère et patrimoniale des sites, les aménagements, la signalisation, le revêtement, l'entretien. Cependant, la note est moins bonne pour les services : toilettes, points d'eau, commerces, loisirs, points de baignade, jeux, présence de cafés-restaurants.

Les touristes et excursionnistes ayant parcouru le seul Tour de Bourgogne à Vélo® ont dépensé 34,9 millions d'euros (calcul effectué sur les jours de randonnées uniquement). Un cycliste itinérant dépense en moyenne 68 euros par jour et un touriste cycliste sportif 55 euros.

Les plus fortes dépenses des usagers touristes et excursionnistes sont réalisées dans les transports une fois sur place (28% des dépenses), les transports pour venir en Bourgogne (17%), la restauration (17%) et l'hébergement (13%). Soulignons que les dépenses concernant les activités et loisirs ne représentent que 1% du budget des touristes et excursionnistes pendant leur randonnée cycliste sur le Tour de Bourgogne à Vélo®.

Les retombées économiques du Tour de Bourgogne à vélo a un impact de 14,4 M€ en 2009. Chaque touriste dépense par jour 68€, soit 23 000€ par kilomètres et par an d'après le baromètre 2015 du tourisme à vélo en France<sup>13</sup>.

## 5/ Au niveau départemental

### ◆ L'offre départementale

#### Les itinéraires en Côte-d'Or<sup>14</sup>

La politique cyclable du Conseil départemental, adoptée en juin 2003 et complétée en novembre 2007, vise à structurer l'offre avec la réalisation d'un réseau de 650 kilomètres de véloroutes et voies vertes, dont près de 300 km ont déjà été réalisés. 280 km d'itinéraires sont actuellement en service, répartis de la manière suivante :

- La Véloroute du canal de Bourgogne : 120 km de Rougemont à Dijon qui emprunte pour l'essentiel de son parcours le chemin de halage du Canal de Bourgogne.

<sup>13</sup> Source : Baromètre 2015 du tourisme à vélo en France

<sup>14</sup> Source : [www.cotedor.fr/cms/veloroute](http://www.cotedor.fr/cms/veloroute)

- La Voie des Vignes : 23 km à travers les vignes entre Beaune et Santenay, 9km de voie verte qui emprunte une ancienne voie ferrée entre Santenay et Nolay, et 5 km contournant l'agglomération de Nolay par le Nord avec la particularité d'emprunter deux viaducs de 200 m de long avec des points de vue remarquables. A terme, cette voie verte rejoindra Autun.
- La Voie bleue le long de la Saône : un projet d'aménagement cyclable en bord de Saône entre Heuilley-sur-Saône et Trugny de 80 km. Depuis 2011, trois sections ont été réalisées :  
Talmay / Auxonne (environ 36 km) faisant le lien entre la voie verte du Canal entre Champagne et Bourgogne et l'EUROVELO 6  
Auxonne / Saint-Symphorien-sur-Saône (environ 21 km)  
Saint-Symphorien-sur-Saône / Pagny-la-Ville (environ 17 km), connectée au réseau du Jura par l'intermédiaire du Canal du Rhône au Rhin (5 km en Côte-d'Or)  
Le tronçon de Pagny-la-Ville à Trugny  
La voie Dijon-la Saône : Vaux-sur-Crosne / Lamarche-sur-Saône : 15 km de voies partagées et de routes forestières, d'ores et déjà reliées à la Voie Bleue. A terme, elle devrait être reliée à l'ouest au réseau cyclable du Grand Dijon (via la base de loisirs d'Arc-Sur-Tille) puis au Canal de Bourgogne.
- La Véloroute du Canal entre Champagne et Bourgogne : 15 km de voie verte entre Maxilly-Sur-Saône et Blagny-sur-Vingeanne, aménagée sur le chemin de halage du canal. Cet itinéraire a récemment été prolongé jusqu'en Haute-Marne (23 km).

Les itinéraires suivants restent à venir :

- La liaison de l'agglomération dijonnaise à la Saône, de Dijon à Vaux-sur-Crône ;
- La Véloroute de Dijon à Beaune (projet entre 2016 et 2018) : 1ère tranche de la véloroute Dijon – Beaune finalisée de Premeaux-Prissey à l'entrée de l'agglomération de Beaune. Après les vendanges 2017, le Conseil Départemental aménage la partie entre Premeaux-Prissey et Chambolle-Musigny et en 2018, la partie entre Chambolle-Musigny et le pressoir des Ducs de Bourgogne à Chenôve.

En 2013, un nouveau concept a fait son entrée en Côte-d'Or : le Vélorail, une offre atypique de balades sur l'ancienne voie ferrée entre Mirebeau-sur-Bèze et Autrey-lès-Gray, qui peut accueillir jusqu'à 5 personnes par véhicule.

### Les prestataires de Côte-d'Or labellisés Accueil Vélo©

Depuis début 2013, la marque Accueil vélo est déployée en Bourgogne et en Côte-d'Or.

Au 1<sup>er</sup> août 2017, 61 prestataires étaient labellisés. On compte parmi eux 14 offices de tourisme, 9 loueurs de vélos, 27 hébergements (camping classés, meublés classés, chambres d'hôtes dépendant d'un label, hôtels classés), 7 sites de visite et de loisirs et 4 restaurants.

### ♦ Analyse de la filière

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La filière ambassadrice de la CDESI en Côte-d'Or dans le cadre du PDESI : place importante dans l'offre départementale en matière de sports et loisirs de pleine nature.</li> <li>- Paysages variés, nature propre, espace + patrimoine protégé, riche : deux facteurs favorables au développement de l'activité</li> <li>- Inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en juillet 2015</li> <li>- Une large offre de parcours répondant au référentiel des véloroutes et voies vertes.</li> <li>- Parcours plats, accessibles à tous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un climat aléatoire</li> <li>- Faible animation et manque de commerces sur certains tronçons</li> <li>- Manque de continuité sur certain linéaire pour le moment (ex. : entre Beaune et Dijon)</li> <li>- Intermodalité peu développée et information peu disponible</li> <li>- Seulement en 12<sup>ème</sup> position des régions les mieux équipées en infrastructures cyclotourisme</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tronçons proches des grandes villes (pour l'acheminement des clientèles itinérantes)</li> <li>- Milieu rural recherché, notamment pour la clientèle de renouage : la pratique d'activité en famille et la découverte commune d'espaces inconnus favorisent le lien entre les générations</li> <li>- Autres profils de clientèles intéressées déjà présents (demande locale, étrangers, etc.)</li> <li>- Mise en place de boucles locales autour des itinéraires principaux.</li> <li>- Emergence d'évènementiels liés au vélo (le Vélotour de Dijon, le Tour de Côte-d'Or, le Critérium, etc.)</li> <li>- Ouverture de la ligne LGV depuis décembre 2011</li> <li>- Des prestataires (moniteurs VTT, cyclo) qui s'installent et qui offrent un plus en matière d'accompagnement.</li> <li>- Possibilité de monter dans certains transports en communs avec son vélo</li> </ul>	<p>sur 23.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des cyclotouristes en gare pas toujours évident (manque de signalétique, etc.)</li> <li>- Aménagements et entretiens coûteux</li> <li>- Manque d'hébergements qualifiés pour l'accueil des cyclotouristes</li> <li>- Peu de prestataires dans la filière vélo (ex : loueurs ; relais vélo)</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La France, une des premières destinations mondiales du tourisme à vélo.</li> <li>- La Bourgogne, une des régions les mieux équipées en voies vertes et véloroutes</li> <li>- Développement de l'itinérance dans le schéma régional de développement touristique</li> <li>- Possibilité de proposer des séjours ou sorties à thème (ex. : vélo + vin)</li> <li>- Volonté de développement de l'intermodalité La pratique du vélo est en plein essor, avec l'émergence de nouveaux équipements pour mettre le vélo à la portée de tous (VAE, vélorail, label E-tablissement branché, etc.)</li> <li>- Projet de création du Parc National Champagne-Bourgogne</li> <li>- Le rassemblement de la semaine fédérale internationale du cyclotourisme à Dijon en 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des tronçons européens à forte notoriété risquent de capitaliser la clientèle à fort pouvoir d'achat</li> <li>- En France, concurrence forte des zones littorales</li> <li>- D'autres destinations traditionnellement concurrentes de la Côte-d'Or sont déjà bien équipées et communiquent largement : la Gironde (vignoble), la Loire à vélo (châteaux de la Loire) et l'Alsace.</li> </ul>

## 6/ Veille dans les autres territoires

### La Suisse, un modèle en matière de vélo<sup>15</sup>

Chaque année, 557 millions de francs suisses (environ 458 millions d'euros) sont générés par les cyclistes sur les neuf itinéraires nationaux balisés, d'une longueur totale de 11 000 km de pistes cyclables. Dans une centaine de gares, on peut louer un VTC de bonne qualité. Il est possible de le laisser dans une ville différente, une association se charge de le récupérer. Ainsi, le vélo est bien intégré dans la vie quotidienne. Il y a beaucoup de remorques et de nombreux Suisses construisent des abris vélos dans leurs jardins.

<sup>15</sup> Source : magazine Cyclotourisme - juillet/août 2007

Les Suisses font de gros efforts pour encourager les déplacements doux : la ville de Romanshorn compte 10 000 habitants et 500 vélos sont stationnés dans les 2 parkings couverts devant la gare. De plus, celle-ci a été réaménagée pour améliorer l'accès des cyclistes. La cadence des trains a été augmentée et de nombreux Suisses laissent la voiture à la maison. En termes d'offre touristique, la Suisse est également bien placée et se situe près des Pays-Bas. Elle poursuit ses efforts en lançant au printemps 2011 «La Suisse à vélo 2030», opération qui devrait améliorer les passages dangereux et augmenter l'attractivité.

## La Loire à vélo

La Loire à vélo est un itinéraire interrégional de plus de 550 km qui a généré plus de 10,5 millions d'euros de recettes en 2012. A terme, cette Véloroute offrira près de 800 km de parcours balisés. Ce concept de cheminement touristique réunit deux régions et six départements (Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique). La marque « La Loire à Vélo » a été créée et est directement reliée à l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette marque renforce la notoriété et l'impact de cet itinéraire.

## 7/ Analyse et préconisations

**Adapter l'offre d'hébergement marchand à cette clientèle et anticiper ses attentes.**

**Améliorer les services marchands autour des véloroutes et voies vertes** afin d'augmenter les retombées économiques et de répondre à la demande des usagers avec :

- Hébergement (chambres d'hôtes, gîtes d'étape, hôtels, camping)
- Restauration
- Location et réparation de vélo
- Guide accompagnateur

**Poursuivre la labellisation « Accueil vélo »** des prestataires d'hébergements pour une plus grande qualité de service vis-à-vis du cyclotouriste : les prestataires touristiques peuvent s'engager en signant la Charte de Qualité « Accueil Vélo » et donc proposer des services et équipements adaptés aux besoins des cyclotouristes.

**Développer la promotion de la pratique itinérante cycliste** via les sites internet et les topoguides :

- Le site internet de la Fédération Française de Cyclotourisme : [www.ffct.org](http://www.ffct.org)
- Promouvoir les sites internet existants : [www.le-tour-de-Bourgogne-a-velo.com](http://www.le-tour-de-Bourgogne-a-velo.com), [www.bouger-nature-en-bourgogne.com](http://www.bouger-nature-en-bourgogne.com)
- Diffuser la carte touristique « la Côte-d'Or à vélo » ;
- Promouvoir les prestataires dans le magazine « la Côte-d'Or j'Adore » ;
- Commercialiser des guides de randonnées vélos ou créer des topoguides comme dans la Nièvre en plusieurs langues étrangères (en priorité le néerlandais).

*Ce document est issu d'une collaboration entre les 4 Agences Départementales de Développement Touristique bourguignonnes et le Comité Régional du Tourisme en Bourgogne Franche-Comté.*

